

Responsabilité Sociétale des Entreprises

Face à l'augmentation des inégalités sociales et au dérèglement climatique, la **responsabilité des entreprises** est essentielle pour un développement durable. Des conventions comme celle de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), des normes telles que l'ISO 26000 ou plus récemment des directives comme la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) encadrent cette responsabilité.

En adhérant au **Pacte Mondial des Nations Unies en 2009**, LEGALLAIS s'est engagée à **respecter les droits humains**, à **être vigilants sur les conditions de travail**, **l'environnement sur l'ensemble de sa chaîne de valeur**, à **lutter contre la corruption** et à **garantir la transparence**. Grâce à la mise en place d'**actions concrètes**, aux **relations établies avec nos parties prenantes**, nous contribuons activement à une **société plus inclusive** et à une **économie plus durable**.

L'environnement

Mesurer et suivre nos objectifs de réduction d'impacts environnementaux

- Atténuer et s'adapter au **changement climatique** (trajectoire carbone)
- **Optimiser** nos livraisons
- Réduire les **emballages** et les déchets
- **Protéger la biodiversité**
- **Proposer une offre de produits et de services responsables** (produits éco conçus, produits 2nd vie, location,...)
- Investir de manière responsable
- Le tout encadré par **nos Certifications ISO 14001 et ISO 50001**

Les droits humains

Fédérer ses collaborateurs et partenaires autour du respect des droits humains

- Lutter contre toutes formes de **discriminations** et assurer l'égalité des chances
- Développer les **compétences des collaborateurs**
- Garantir le **respect de la RGPD**
- Lutter contre toute forme de **travail forcé** dans la chaîne de valeur
- S'engager pour la promotion de la **santé** du bien-être, du sport et de la culture

Les conditions de travail

Améliorer les conditions de travail en continu

- **Dialoguer** régulièrement avec les instances représentatives du personnel (**IRP**)
- Elaborer annuellement des **plans de prévention**
- Analyser les risques aux postes de travail pour garantir la **santé et la sécurité** des collaborateurs

LEGALLAIS

acteur de la cité

La loyauté des pratiques

Entretenir des relations transparentes et éthiques avec les partenaires

- Garantir la **protection de nos clients et des consommateurs finaux**
- Faire signer la **charte "fournisseur responsable"**
- Engager les acheteurs avec la charte **"acheteur responsable"**
- Piloter le **devoir de vigilance** en identifiant et mettant sous contrôle **les risques liés aux produits/fournisseurs**
- Mettre en œuvre un **code de bonne conduite anti-corruption** et un système de lanceur d'alerte

L'ancrage territorial

Prendre en compte les attentes des territoires d'implantation

- Soutenir, via la **Fondation LEGALLAIS**, des associations qui œuvrent en faveur de populations en situation de précarité ("un toit, un emploi")
- Intégrer des réseaux d'entreprise pour partager **ses bonnes pratiques**
- Participer activement **aux événements culturels, sportifs et environnementaux**
- Diffuser les valeurs du **Pacte Mondial des Nations Unies**, en tant qu'entreprise ambassadrice de la région, via divers événements

Ensemble, agissons pour bâtir un avenir plus responsable, équitable et durable!

Fait à Hérouville Saint-Clair, le 29 janvier 2025

Daniel Malouf
Directeur général



QA0507C-21/01/2025